



Lac O'Hara 2012

Afin de protéger cette zone alpine fragile et d'assurer une expérience authentique dans la nature sauvage, Parcs Canada a adopté un système de quotas pour limiter le nombre de visiteurs qui empruntent le service de navette du lac O'Hara. Il autorise ainsi l'accès à ce service à 42 visiteurs diurnes, ainsi qu'aux visiteurs qui passent la nuit à l'un des 30 emplacements de camping, dans l'un des deux refuges du Club alpin du Canada ou à la petite auberge privée.

Le stationnement du lac O'Hara est situé à 12 km à l'ouest de Lake Louise et à 13 km à l'est de Field, tout près de la Transcanadienne.

Réservations

Les visiteurs d'une journée et les campeurs doivent réserver pour obtenir une place à bord de la navette. Frais de réservation applicables.

Le service de navette est offert du 15 juin, 2012 au 30 septembre, 2012 (ces dates peuvent changer d'une année à l'autre). Les réservations se font, par téléphone seulement, et ce jusqu'à trois mois à l'avance de la date prévue de votre visite. Le système de quota est habituellement complet, quotidiennement, dans l'heure qui suit l'ouverture de la ligne de réservation. Les réservations ne peuvent être modifiées que par la personne ayant réservé à l'origine.

Il n'y a pas de restrictions quant au nombre de visiteurs voulant parcourir à pied le chemin d'accès de 11 km menant au lac O'Hara. Pour ceux qui s'y rendent à pied, une option de retour est de prendre la navette du lac au stationnement, sans réservation. Il y a un droit à payer, argent comptant seulement. (voir le tableau des tarifs)

La réservation des emplacements de camping est destinée à l'usage exclusif des campeurs. Si vous ne comptez pas camper, veuillez ne pas réserver d'emplacement.



Le Lake O'Hara Trails Club exploite un abri diurne durant la saison de randonnée. Le Relais offre aux randonneurs un endroit pour se réchauffer et pour se procurer une boisson chaude ou une collation (argent comptant seulement) ainsi que pour obtenir de l'information.

Horaire de la navette (heure des Rocheuses)

Veuillez arriver à l'aire d'embarquement des passagers au moins 20 minutes avant le départ.

15 juin au 30 septembre 2012

| Départ | Retour |
|----------|----------|
| 8 h 30 | 9:30 am |
| 10 h 30 | 11:30 am |
| 15 h 30* | 2:30 pm |
| 17 h 30* | 4:30 pm |
| | 6:30 pm |

*Réservés aux visiteurs qui passe le nuit

Ligne de réservation pour le lac O'Hara : 250-343-6433

Heures d'ouverture (heure des Rocheuses) :

2 avril au 25 mai : Du lundi au vendredi, de 8 h à midi et de 13 h à 16 h (fermé pendant la fin de semaine de Pâques, du 22 au 25 avril inclusivement)

28 mai au 30 septembre : Tous les jours, de 8 h à midi et de 13 h à 16 h

Quand vous appelez, veuillez donner les renseignements suivants :

- Dates : maximum de 3 nuits pour le camping
- Nombre de personnes : maximum de 6 personnes par groupe (fréquentation diurne)
- Nombre d'emplacements de camping : maximum de 2 emplacements par groupe et **1 tente par emplacement**
- Heure de départ souhaitée : Il n'est pas nécessaire de réserver de place dans la navette au retour.
- Numéro de votre carte de crédit (Mastercard, Visa, ou American Express) : Tous les droits sont perçus au moment de la réservation.

Barème tarifaire

| DROITS | Adultes | Jeunes (6-16 ans) | Enfants (5 ans et moins) |
|--------------------|-----------------------------|-------------------|--------------------------|
| Autobus | | | |
| Aller-retour | 14,70 \$ | 7,30 \$ | Gratuit |
| Aller seulement | 9,75 \$ | 4,75 \$ | Gratuit |
| Camping | 9,80 \$/nuit | Gratuit | Gratuit |
| Réservation | 11,70 \$ (non remboursable) | | |
| Annulation | 11,70 \$ | | |

Si vous détenez un permis annuel d'accès à l'arrière-pays, vous n'aurez pas de droits de camping à payer.

Also available in English

Politique d'annulation et de remboursement

Les annulations sont enregistrées sur répondeur téléphonique au **250-343-6433**. Veuillez laisser votre nom, votre numéro de réservation et votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration.

- Des droits de 11,70 \$ sont facturés pour annuler la réservation de places d'autobus et d'emplacements de camping. Ces droits ne sont pas remboursables à compter de 16 h la veille de l'arrivée ou le jour même du départ.
- Si vous annulez *après 16 h moins de quatre jours avant votre arrivée*, votre première nuit de camping ne sera pas remboursée. Par exemple, pour annuler une réservation dont la date d'arrivée est prévue pour le vendredi, le bureau du lac O'Hara doit en être avisé le dimanche précédent, avant 16 h.

Gérance environnementale

Veuillez rester sur les sentiers pour atténuer l'impact de votre passage. Les chercheurs ont constaté que ce secteur est un important habitat pour les grizzlis et un corridor de déplacement pour les animaux sauvages dans la région.



Marmotte des Rocheuses
© W. Karhoffer/Parcs Canada

- Pour que la faune puisse se déplacer librement dans le col McArthur, veuillez *limiter volontairement* la fréquentation du sentier du Haut-Plateau-Odaray, car il traverse le corridor faunique du secteur à son point le plus étroit.
- L'accès à la vallée du McArthur est interdit aux randonneurs jusqu'au 15 août. Après cette date, une fois que les aliments préférés des grizzlis commencent à perdre de leur attrait, on permet à de petits groupes de randonneurs de parcourir la vallée du McArthur. Vous devez vous procurer un permis pour faire une randonnée sur ce parcours sauvage non entretenu, en communiquant avec le Centre d'accueil de Field, au 250-343-6783.
- Il est interdit de nourrir les animaux sauvages.
- Il est interdit d'enlever les objets naturels du parc.
- Renseignez-vous sur les ours et lisez le dépliant *Les ours et les gens : un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers*. Ce dépliant est disponible sur le site Web du parc, dans l'autobus et à l'abri diurne Le Relais.

Rappels importants

- Les campeurs qui annulent la première nuitée de leur séjour verront leur entière réservation annulée.
- Les campeurs qui ne se présentent pas au départ de la navette de 10 h 30, et qui n'en avisent pas nos bureaux avant midi, verront leurs réservations (autobus et camping) annulées.
- Les permis avec coucher ne peuvent pas être changés pour des permis d'une journée.

Liste de vérification

La vallée du lac O'Hara est située en haute montagne, dans l'arrière-pays, et les sentiers qu'on y trouve sont souvent enneigés, boueux ou inaccessibles. Soyez prêt à affronter toutes les conditions météorologiques et à assurer votre autosuffisance. **La liste de vérification suivante vous aidera à bien vous préparer :**

- Vêtements de rechange, crème solaire, chapeau, gants, habits imperméables.
- Bonnes chaussures ou bottes de randonnée.
- Laissez-passer de parc national en règle (vous pouvez vous en procurer un dans l'un des centres d'accueil du parc ou auprès du préposé à la navette du lac O'Hara).
- Apportez la preuve de vos réservations (autobus et/ou camping).
- Arrivée à l'aire d'embarquement de la navette au moins **20 minutes** avant le départ.
- Argent comptant pour acheter une collation à l'abri diurne Le Relais!
- Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans votre véhicule au stationnement.**

Information à l'intention des campeurs

Veuillez nous aider à préserver une ambiance d'arrière-pays au camping du lac O'Hara en prenant connaissance de ce qui suit :

- Chaque campeur doit se limiter à un gros ou deux petits bagages (max. de 25 kg par personne; la longueur max. de 97 cm).
- Les glacières à parois rigides, les bacs de rangement et les objets emballés dans des sacs en plastique ou non emballés ne sont pas acceptés à bord de l'autobus. Seules les petites glacières à parois souples seront permises (la longueur, la largeur et la hauteur ne doivent pas dépasser 67 cm au total). N'empportez pas vos instruments de musique, appareils électroniques, hamacs et chaises pliantes.
- Nous vous recommandons d'emporter un réchaud de camping pour la cuisson.
- Vous devez *absolument* respecter les règles pour la cuisson et l'entreposage des provisions et des déchets au pays des ours.
- Chaque emplacement dispose d'un casier de taille moyenne — vous pouvez apporter un cadenas.
- Le terrain de camping comprend les installations communes suivantes : deux abris-cuisine avec poêles à bois; un foyer; du bois à brûler et un maillet pour fendre le bois; des contenants permettant de ranger séparément la nourriture et les déchets; une aire d'élimination des eaux ménagères; des toilettes sèches; de l'eau de puits traitée (il peut en manquer en début et en fin de saison).
- Les tabliers de tente (2,7 m sur 2,7 m) sont prévus pour de *petites* tentes. **Limite d'une tente par emplacement.**
- Les campeurs choisissent leur emplacement de camping à leur arrivée. Il n'est pas toujours possible pour les groupes d'avoir des emplacements adjacents.

Animaux de compagnie et vélos

Votre animal de compagnie tenu en laisse peut vous accompagner si vous vous rendez à pied dans la vallée. Veuillez cependant noter que les animaux sont interdits à bord de la navette et au terrain de camping. Il est interdit de faire du vélo sur le chemin du lac O'Hara.